

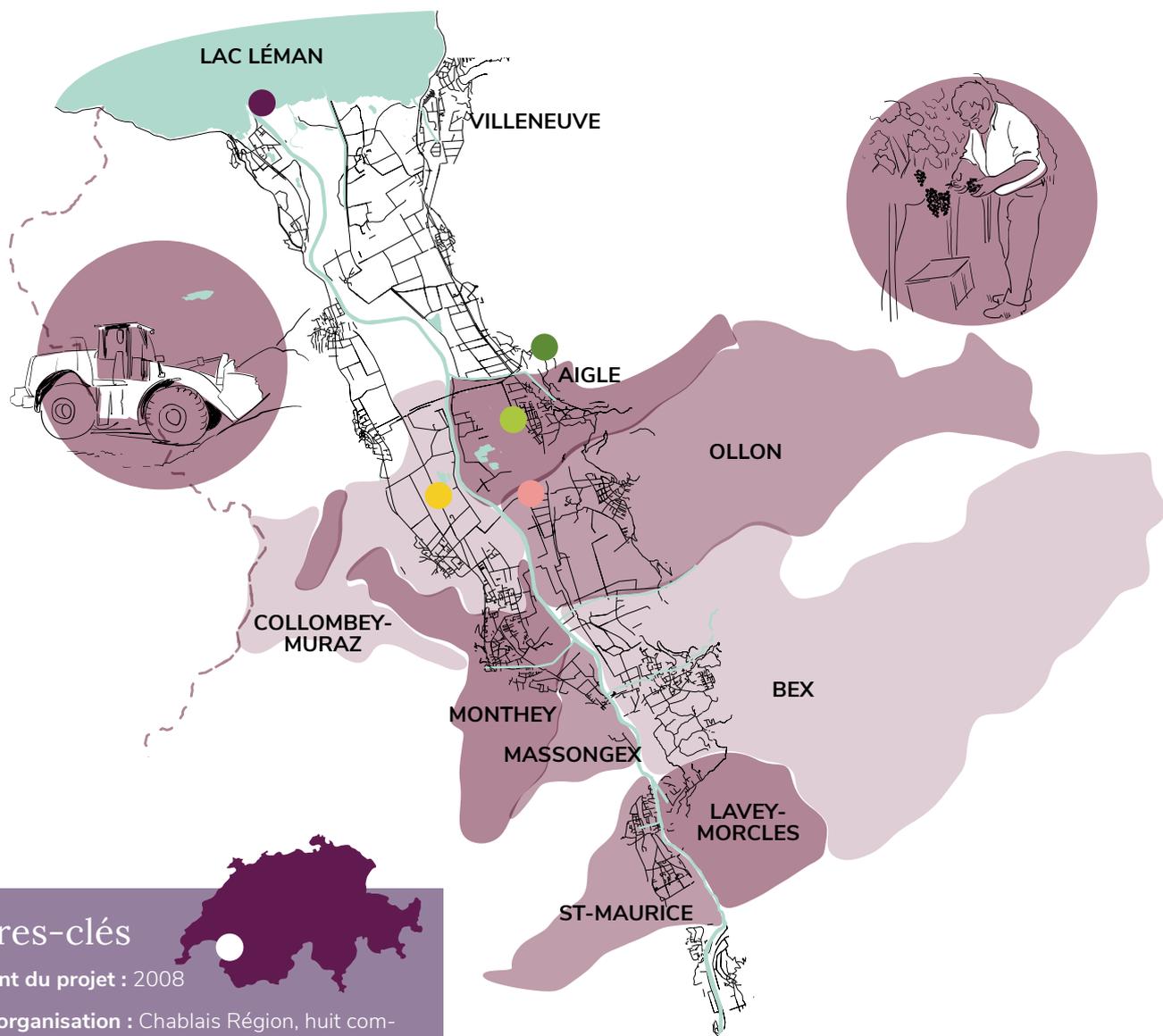
CHABLAIS AGGLO

Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage
dans les agglomérations



Chablais Agglo en un coup d'œil.

Chablais Agglo est né de la volonté d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Ollon et Monthey d'élaborer une vision commune de leur territoire. Leur collaboration vise un développement harmonieux et se concentre sur les thèmes de la mobilité, du cadre de vie, de l'attractivité économique et de l'environnement. En 2023, les communes de St-Maurice et Lavey-Morcles ont rejoint ce projet.



Chiffres-clés

Lancement du projet : 2008

Forme d'organisation : Chablais Région, huit communes et les deux cantons de Vaud et du Valais ont uni leurs forces dans le projet Chablais Agglo pour coopérer conjointement au développement régional.

Population : 47 000 habitants

Périmètre : 6500 hectares

Website: chablais.ch/projects/chablais-agglo

- Delta du Rhône
- Ancienne raffinerie Tamoil
- Étang Duzillet
- Gravière Holcim Pré-Neyroud
- Vignobles en terrasses près d'Aigle

Vue sur Aigle et la vallée du Rhône : différents intérêts d'utilisation coexistent dans un espace restreint.



Chablais Agglo veut créer une agglomération fortement interconnectée offrant une haute qualité de vie. Il s'agit de concilier les activités économiques et l'exigence d'un développement durable. Chablais Agglo est l'instrument principal pour planifier et coordonner les projets d'agglomération. Le programme de l'agglomération de 5^e génération a été lancé en 2023.



Facteurs de succès :

- + Chablais Agglo, une collectivité intercommunale et intercantonale, met en œuvre les programmes de l'agglomération, permettant d'avoir une vision globale de l'espace paysager.
- + Chablais Agglo poursuit une politique des petits pas et se concentre sur une sélection de thèmes bénéfiques à la population : abords de l'agglomération, réseau de chemins, mobilité et aménagement des rives du Rhône.
- + Les larges zones industrielles présentent un grand potentiel de changement d'affectation.
- + Les réserves naturelles existantes peuvent être intégrées dans la mise en réseau d'espaces verts.

Pas seulement des vignes, mais aussi de l'eau, du gravier et du béton.



La vallée inférieure du Rhône présente une grande diversité de paysages : outre les vignobles en terrasses entrecoupés de murs en pierres sèches sur les coteaux d'Aigle, la plaine se caractérise par des biotopes humides, des surfaces agricoles, des espaces urbains et des zones industrielles. Chablais Agglo doit donc répondre à des exigences très variées, entre autres avec l'instrument des projets d'agglomération.

Chablais Agglo : la bonne forme d'organisation pour cet espace paysager

Chablais Agglo fait partie des douze projets stratégiques dirigés par Chablais Région. Sur le plan organisationnel, Chablais Agglo se compose d'un comité de pilotage responsable de la gestion politique, du bureau de l'agglomération qui dirige le projet comme véritable organe directeur, d'un groupe de coordination qui assure la collaboration entre les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que d'un groupe de travail technique.

C'est le bureau de l'agglomération qui tire toutes les ficelles. La tâche difficile de concilier les besoins et les possibilités de chaque commune et des deux cantons lui incombe. Il est également chargé d'accompagner l'établissement des programmes de l'agglomération. L'important effort de coordination en vaut la peine : Chablais Agglo favorise une vision commune de l'espace paysager et a su établir une identité compréhensible et sympathique. La population est régulièrement impliquée dans les prises de décision et a par exemple eu l'opportunité de participer à un sondage sur le projet d'agglomération de 5^e génération.

Vallée inférieure du Rhône : terres arables, biotopes humides et zones industrielles

La région de Chablais Agglo entre Ollon (VD) et Vionnaz (VS) se situe dans la plaine alluviale du Rhône. Le fleuve y a déposé d'imposantes couches de matériau meuble, sur lesquelles se sont développés des sols fertiles exploités comme terres arables. Les sédiments fluviaux sont aussi intéressants pour l'extraction de gravier, bien que celle-ci soit limitée en profondeur en raison des importantes nappes phréatiques. De vastes forêts alluviales poussaient il y a encore 150 ans dans la vallée du Rhône, le long du fleuve et des sites marécageux, notamment entre Chessel (VS) et St-Triphon (VD).

Sur les bords de la plaine se trouvent les anciens noyaux urbanisés, des sites à l'abri des inondations. La première correction du Rhône a été réalisée entre 1863 et 1894. Le Rhône a été confiné dans un lit étroit, bordé de hautes digues sur les côtés. Avec la 2^e correction dès 1936, le lit du fleuve a été réduit une fois encore. Presque tous les marais ont alors été asséchés et affectés à une utilisation agricole jusqu'en 1950 : une stratégie largement soutenue par la population dans le contexte du plan Wahlen.

Depuis, la vallée a surtout évolué avec l'expansion des zones résidentielles et l'apparition de zones industrielles et commerciales. En 1963, Tamoil a par exemple construit une raffinerie de pétrole et un dépôt de carburant à Collombey. L'exploitation de la raffinerie a cessé en 2015.

En 2016, les cantons de Vaud et du Valais ont approuvé le projet sur plusieurs générations de la 3^e correction du Rhône, qui prévoit des élargissements du fleuve et la revalorisation des berges dans la région de Chablais Agglo.

« Chablais Agglo coordonne, encourage et conseille. C'est notre rôle. En outre, un projet d'agglomération peut contribuer à l'amélioration des conditions-cadres, en particulier de la mobilité, par exemple en accordant des cofinancements à des projets d'infrastructures pour la mobilité. »

PIERRICK MAIRE,
CHABLAIS AGGLO

Des zones de gravier en guise de refuge

La région du Chablais dispose de nombreux objets naturels d'un précieux intérêt écologique, comme la zone alluviale d'importance nationale, Îles des Clous, au nord d'Aigle (VD) ou le bas-marais Les Rigoles, au sud de Vionnaz. Au nord de Muraz (VS) se situent aussi les sites de reproduction des amphibiens Fontaine de la Combe, tandis que la région d'Ollon possède d'importantes stations sèches (Réserve forestière d'Ollon, St-Triphon). On trouve également les Carrières du Lessus d'où sont extraits des graviers destinés aux CFF. Après l'extraction, de précieux biotopes se forment.

Dans la plaine, Holcim exploite la gravière Pré-Neyroud. Des habitats de substitution s'y sont formés dans les surfaces de gravier ouvertes pour des espèces fortement menacées telles que le petit gravelot et diverses espèces de sauterelles autrefois spécifiques aux larges bancs de gravier du Rhône. Avec la revitalisation prévue du Rhône, ces espèces pourraient retrouver leurs habitats naturels à l'avenir. L'exploitation du gravier a créé des lacs servant aujourd'hui de lieux de détente pour la population, à l'instar de l'étang du Duzillet.

Changement de mentalité : de nouvelles opportunités pour la biodiversité

À la différence des décennies précédentes, marquées par le développement industriel et l'extension du tissu urbain, le thème de la durabilité se retrouve aujourd'hui davantage au centre de l'attention. Chablais Agglo soutient ce développement au travers d'un rôle de modérateur, notamment en concentrant sa stratégie paysagère sur les surfaces hors de la zone à bâtir. Le but est de mieux aménager les transitions entre la périphérie des villes ou les zones commerciales et les paysages verts, et aussi de relier davantage les surfaces exploitées par l'agriculture et les autres espaces verts.

À Collombey-Muraz, Tamoil prévoit le démantèlement des installations de la raffinerie en collaboration avec la commune et d'autres partenaires, ce qui créera un grand potentiel sur le site. Celui-ci deviendra à long terme une zone verte aux multiples usages avec accès aux berges du Rhône. Mais il doit d'abord être décontaminé. Les travaux de démantèlement dureront jusqu'en 2028. Chablais Agglo soutient le processus, notamment à travers une étude sur le thème de l'écologie industrielle, et conseille Tamoil pour intégrer cette approche dans le projet.

Des projets comme celui-ci ou la revitalisation du Rhône créent, avec les surfaces de protection de la nature existantes et les zones façonnées par l'exploitation des gravières, des conditions propices à la compensation écologique. De nombreuses communautés vivantes d'amphibiens, d'oiseaux et de reptiles pourraient reconstituer des populations plus importantes en plaine, pour autant que les valeurs naturelles existantes puissent être reliées sous forme de corridors verts à travers la plaine. Les projets d'agglomération peuvent constituer ici un cadre stratégique adapté.

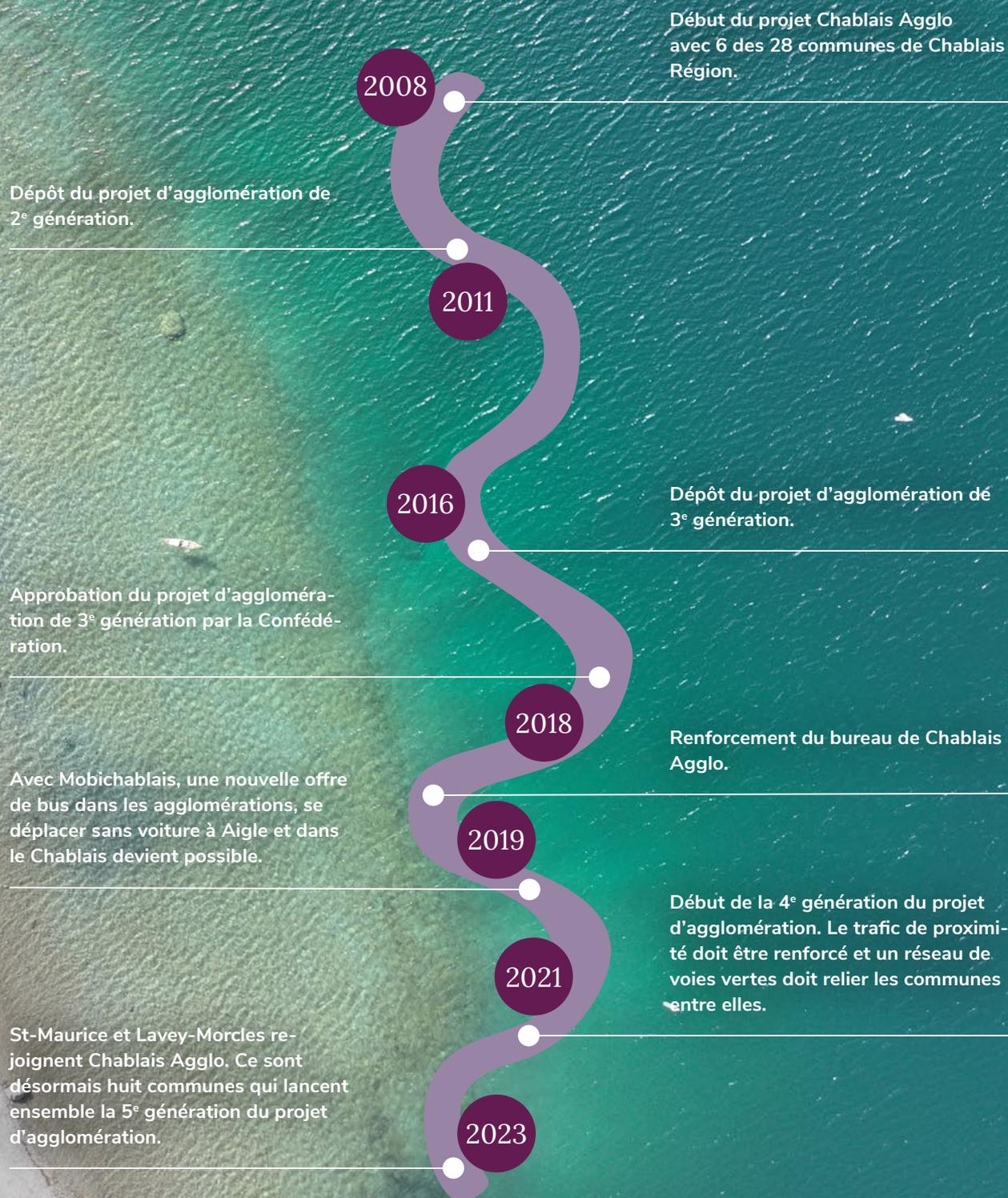


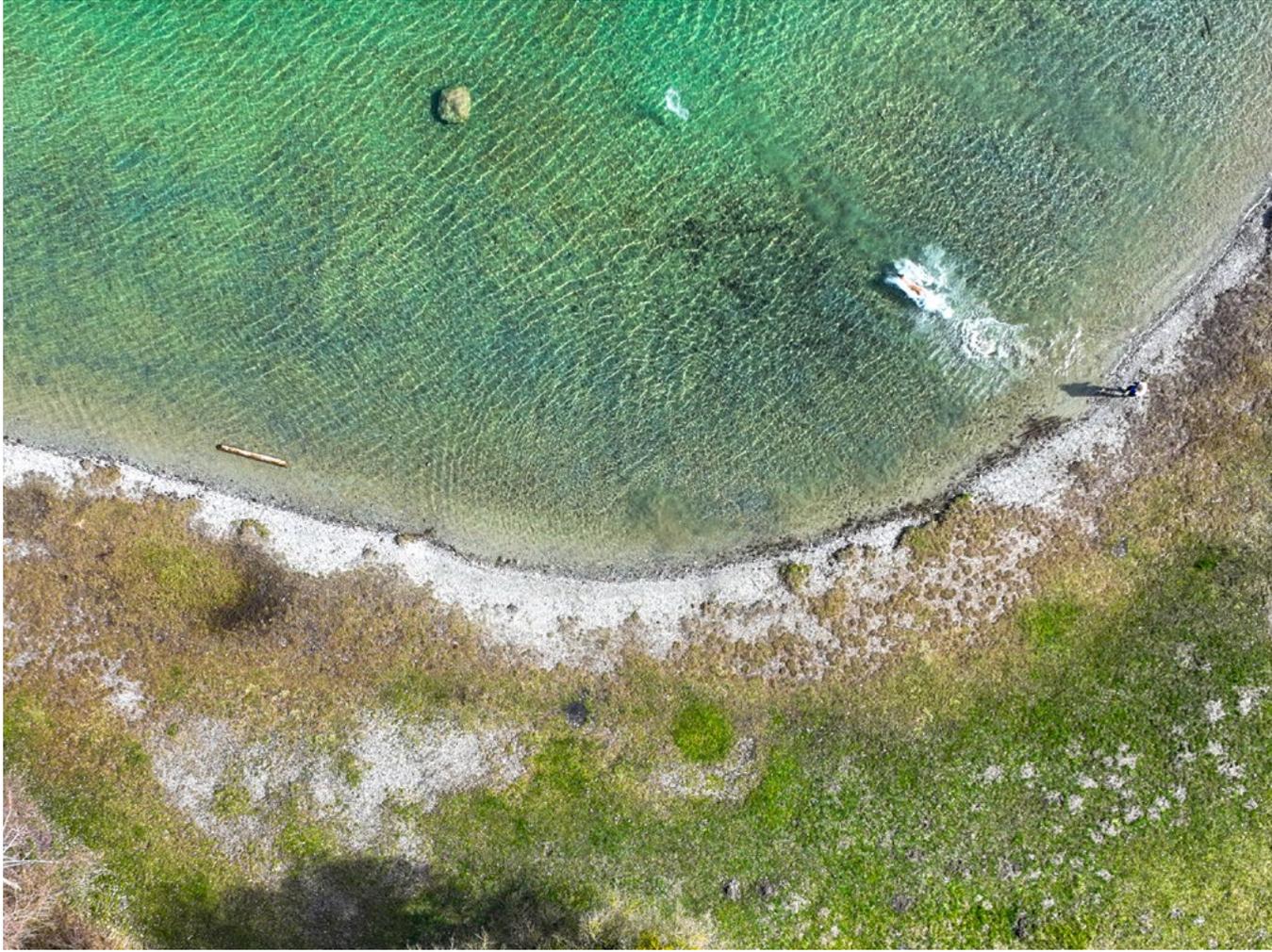
Les vignobles en terrasse, ici entre Yverne et Aigle, caractérisent les coteaux surplombant le Rhône.



Le viaduc des Evouettes relie les rives valaisannes et vaudoises dans la vallée inférieure du Rhône.

Le développement de Chablais Agglo





L'étang du Duzillet est un espace récréatif très apprécié même s'il se situe à côté de l'A9.



Les vignes sont importantes pour le Chablais, non seulement comme représentation iconographique, mais aussi pour le grand potentiel de biodiversité, par exemple pour les reptiles.

Engagement total pour la vallée du Rhône

PIERRICK MAIRE A ÉTÉ CHEF DE PROJET POUR CHABLAIS AGGRO JUSQU'EN AVRIL 2024. DANS CETTE INTERVIEW, IL EXPLIQUE COMMENT IL A PROCÉDÉ POUR CONCILIER LES POINTS DE VUE DIVERGENTS SUR LA GESTION DU PAYSAGE DIVERSIFIÉ DU DELTA DU RHÔNE.



Monsieur Maire, comment est organisé Chablais Agglo ?

Les 28 communes de la région se sont associées dans Chablais Région. Cette association se consacre aux questions de développement régional, comme la promotion économique, le tourisme ou la mobilité. Chablais Agglo est une partie de Chablais Région, mais financée séparément.

Outre les huit communes et Chablais Région, les deux cantons de Vaud et du Valais sont également impliqués. Comment fonctionne cette collaboration ?

Il règne une bonne entente. Il est intéressant de voir que la culture et la manière d'aborder les choses sont pourtant très différentes. Du côté valaisan, les communes ont beaucoup d'autonomie, tandis que le canton de Vaud adopte une gestion centralisée. J'ai donc dû m'adapter à ces deux manières singulières de mettre en œuvre des projets afin d'atteindre les objectifs de Chablais Agglo.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'utilisation du paysage ?

Il existe parfois des projets qui se réalisent au-delà des frontières cantonales, telle la troisième correction du Rhône du bureau BASE de Lyon. Ce projet apporte des réponses stratégiques concernant le développement de la région, analyse les conflits d'usage ou s'occupe de la protection contre les crues ainsi que des risques liés au réchauffement climatique. Il constitue en même temps une réflexion sur le paysage du fleuve. Les deux cantons ont quant à eux leurs propres priorités et nous devons leur laisser une marge de manœuvre suffisante.

Vous avez donc une fonction de modérateur ?

Exactement, et cela entre les cantons, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci. L'une de nos tâches consiste à représenter le mieux possible les points de vue parfois différents dans la stratégie globale. Le réseau de chemins en est un bon exemple : des considérations différentes figurent au premier

« Chablais Agglo suivra à l'avenir une politique des petits pas et se concentrera par exemple sur les abords de l'agglomération. »

plan en fonction de l'angle adopté, qu'il s'agisse de la biodiversité, de la mobilité ou de l'agriculture. Du point de vue de la biodiversité, les chemins ne sont pas souhaitables. D'un autre côté, une bonne desserte est importante pour la mobilité et l'agriculture. La nouvelle offre Mobichablais lancée en 2019 représente peut-être un compromis : elle dessert l'agglomération mais sans véhicules privés. Nous souhaitons encourager le dialogue à propos de ces désaccords. Mais nous n'avons pas encore trouvé la bonne manière de le faire.

Pourquoi pas ?

Nous aimerions développer une vision commune du paysage, mais nous constatons malheureusement un manque de volonté politique. Nous suivrons à l'avenir une politique des petits pas et nous concentrerons par exemple sur les abords de l'agglomération.

Quelles sont les prochaines étapes sur lesquelles Chablais Agglo va se concentrer ?

Le projet d'agglomération de 5^e génération est en cours de finalisation pour l'été 2024. Un autre axe des travaux futurs concerne les transitions entre les zones à bâtir et les espaces verts. Il faudrait les rendre plus harmonieuses. Cela pourrait être l'une des prochaines étapes prometteuses. Concernant la mise en œuvre concrète de mesures axées sur la biodiversité, Chablais Agglo n'en est encore qu'à ses débuts.

La plaine est utilisée par les entreprises commerciales et industrielles, mais aussi et surtout par l'agriculture, en particulier pour les grandes cultures et les fruits.



CHABLAIS AGGLO

CONTACTS

Grégory Devaux

Syndic

Commune d'Aigle

Chemin du Grand-Chêne 1

1860 Aigle

administration@aigle.ch

LIENS

Plateforme Chablais Agglo

www.chablais.ch/projects/chablais-agglo/

Page de couverture : Le petit gravelot est l'une des espèces d'oiseaux les plus menacées de Suisse. Chaque printemps, la gravière Holcim de Pré-Neyroud, près d'Aigle, abrite une population de cet oiseau. Une réserve naturelle permanente a été spécifiquement créée sur le site afin de protéger les nids et les oisillons.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DU PAYSAGE DANS LES AGGLOMÉRATIONS.

Un recueil de 10 bonnes pratiques

Éditrice

Conférence tripartite

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFAG)

Concept, rédaction et mise en page

Wanzenried & Partner AG

Analyses du paysage et de la biodiversité

Dominik Scheibler, creaNatura GmbH

Photos

Wanzenried & Partner AG

Traduction

Anne Berger

La collection de brochures « Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations » montre comment le développement de l'urbanisation, les exigences écologiques et la haute exigence paysagère se complètent. Les portraits qui servent d'exemples veulent inspirer et montrer de possibles approches.

Les exemples dans cette collection

Planifications régionales : Ruban vert BE, paysage Birsparck BL, Parco del Laveggio TI, Acclimatation Ville de Sion VS, Réseau nature du Pfannenstil ZH ; Projets d'agglomération (PA) 4^e génération : PA Bâle Parc des Carrières, PA Chablais, PA Grand Genève, PA Lucerne, PA Langenthal.

Le choix des PA s'est fait en raison de leur gestion exemplaire des aspects liés à la biodiversité et à la qualité du paysage, et n'a aucun rapport avec l'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Berne, 2024